

AVIS PUBLIC



VENTE À L'ENCAN **Le jeudi 8 décembre 2022,** **À compter de 10 h 30**

AVIS est donné que l'arrondissement de Saint-Léonard procédera, conformément à l'article 461 de la Loi sur les cités et villes, à une vente à l'encan selon les indications données ci-dessous afin de se départir de biens désuets qui ne sont plus utilisés par l'arrondissement ainsi que de biens récupérés sur le domaine public et non réclamés. Il s'agit notamment de meubles de rangement, pièces d'équipements, matériaux de construction, équipement de cuisine commerciale.

La liste des biens est disponible sur le site internet de l'arrondissement à l'adresse suivante:
<https://montreal.ca/actualites/encan-de-larrondissement-de-saint-leonard-39654>
sur montreal.ca/saint-leonard section : toute l'actualité

Lieu, date et horaire de la vente : 8925, rue Pascal-Gagnon, le 8 décembre 2022 à 10 h 30

Des bottes de sécurité sont requises pour les visiteurs

Conditions de la vente :

- Paiement comptant seulement, immédiatement après la vente;
- TPS et TVQ inclus dans le prix de vente;
- Mises irrévocables;
- Prise de possession des biens acquis immédiatement suite au paiement;
- Aucun transport fourni hors du bâtiment;
- Biens vendus tel quel, sans garantie légale;
- Ventes définitives.

Montréal, le 22 novembre 2022.

La Secrétaire d'arrondissement
Guyline Champoux, avocate